

Année 2002

Yonne Républicaine 23 Janvier 2002

Un point multimédia ouvrira en 2002

Saint-Martin-des-Champs. – Une bonne quarantaine d'habitants de Saint-Martin-des-Champs se sont déplacés pour assister, pour la première fois dans le village, à la présentation des vœux de la municipalité. Martial Hermier, le maire, a fait le point sur les travaux réalisés dans la commune en 2001. Il a aussi évoqué 2002 et les années à venir.



A commencer par l'ouverture prochaine d'un point multimédia qui permettra à tous les villageois, et notamment les plus jeunes, d'avoir accès à un ordinateur connecté à internet. L'occasion de consulter le site réalisé par un habitant de la commune, Alain Lagogué, sur l'histoire du village, mais aussi sur la vie associative et festive d'aujourd'hui.

Quatre logements de plus

La municipalité compte lancer dès cette année les premiers travaux de l'opération Cœur de village. Deux logements –au minimum- devraient être aménagés, a indiqué M. Hermier. L'opération concerne la réhabilitation d'un total de quatre logements : l'un rue de Bonny, dans la maison Bourgoin, deux autres rue des Endurées, dans la maison Evezard, et un dernier dans l'ancienne école des filles. La façade de ce dernier bâtiment a été ravalée l'an dernier.

Dans un souci d'embellissement du village, près d'un quart des dépenses totales de la commune a été consacré à l'entretien de la voirie en 2001, à l'intérieur du village et rue de Septfonds. Un projet d'extension du lotissement est encore à l'étude à la Direction Départementale de l'Équipement. L'assainissement collectif du hameau de Blandy attend les accords de subventions.

Un autre dossier est particulièrement suivi par la municipalité : parfois, lorsque les pluies sont trop importantes, l'eau qui coule du robinet est blanchâtre, voire jaune. Un forage a été opéré l'an dernier. Les analyses de l'eau ne sont pas connues pour le moment.

Quelques fonds devraient être réservés à l'installation d'un système d'éclairage de l'église, ainsi qu'à son mobilier. Des chemins communaux et des sentiers pédestres ont par ailleurs été nettoyés et réhabilités. Enfin, à plus long terme, la municipalité de Martial Hermier envisage la création d'une salle des fêtes avec une aire de jeux et un étang.

Une nouvelle présidente au comité des fêtes

Saint-Martin-des-Champs. – « Ce n'est pas un secret, depuis quelques mois, Nadège Bros nous a fait part de son intention de prendre du recul pour des motifs qui sont tout à fait légitimes et respectables. Il n'en est pas moins vrai que nous avons travaillé sous la présidence éclairée, ferme mais amicale, dans un excellent esprit. » Stéphane Pernet, le secrétaire du comité des fêtes, a remercié au nom de toute l'équipe la présidente démissionnaire, au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue samedi.

Nadège Bros a assuré la présidence durant les deux dernières années et avait occupé, auparavant, le poste de secrétaire pendant six ans. Elle demeure néanmoins membre du conseil d'administration.



En ce qui concerne les activités du comité, une dizaine de manifestations ont été organisées en 2001, dont trois ont rencontré un franc succès : le loto, le concours de belote et la fête des Gomichons, qui, cette année, a réuni 62 exposants. Les deux randonnées cycliste et pédestre seront reconduites, les marcheurs et les cyclotouristes de Saint-Fargeau ayant manifesté leur intérêt à participer aux prochaines éditions. Les finances restent saines, les bénéfices réalisés sur les manifestations les plus importantes ont pour vocation de financer les activités consacrées aux enfants de la commune.

Le comité des fêtes a participé à l'effort général de la commune lors de la journée du Téléthon, en reversant la somme de 199 euros, représentant le produit de la vente des calendriers réalisés par le « comité en herbe ». S'agissant de celui-ci, il est actuellement en sommeil, faute d'enfants intéressés et de bénévoles pour assurer l'encadrement.

La composition du bureau est la suivante : présidente, Magali Richer ; premier vice-président, Wilfried Skorwider ; deuxième vice-président, Marie-Lise Roy ; trésorier, Gérard Soupirot ; trésorier adjoint, Sylvie Creneau ; secrétaire adjoint, Martine Genais.

Multimédia / Grâce à un ancien Saint-Martinois

Saint-Martin-des-Champs sur Internet

Alain Lagogué, aujourd'hui établi à Auxerre, a réalisé un site Internet sur son village. Tour d'horizon.

« Au départ, mon objectif était simplement technique : je voulais réaliser un site Internet. J'ai réfléchi à un thème. Je m'intéresse beaucoup au football et à l'AJA, mais il existait déjà des sites. J'ai aussi pensé à la Puisaye, mais là, même chose : de nombreux sites existaient déjà. Alors, j'en suis venu à Saint-Martin-des-Champs, où j'ai passé mon enfance », explique Alain Lagogué, réalisateur d'un site Internet personnel sur la commune de Saint-Martin-des-Champs, qu'il a mis en ligne le 15 octobre 2000. Ce défi technique qu'il s'était préalablement fixé s'est rapidement transformé en passion.



Pour lancer ce site qu'il a dédié à son père, il s'est d'abord servi de documents recueillis auprès de sa famille – cartes postales anciennes, photographies, coupures de presse.

Défi technique

Il s'est aussi plongé dans les extraits d'un almanach édité en 1909 par le curé local, M. Perrin ; un document historique qui offre un point de vue imprenable sur la situation de la commune au début du siècle, et qui revient sur les siècles précédents, en s'attardant notamment sur la Révolution française.

Présentation générale du village, pages traitant de l'église, de l'école, du Loing, des monuments à visiter en Puisaye, le site donne également accès aux cinq autres Saint-Martin-des-Champs de France – « Ca m'a donné l'occasion de faire un petit tour de France, et d'aller pour la première fois de ma vie en Bretagne, puisqu'il y a un Saint-Martin-des-Champs dans le Finistère », se souvient M. Lagogué.

Un « livre ouvert » sur le village

Sa rencontre avec le maire, Martial Hermier, lui a ensuite permis de développer le site, d'ajouter de nouvelles informations, de découvrir de nouveaux sujets, grâce aux nombreux documents détenus par M. Hermier. « Je me suis rapidement pris au jeu, c'est devenu une petite aventure. J'ai aussi arpenté les vide-greniers, j'ai frappé à toutes les portes. Cela n'a pas été évident de faire sortir des photos rangées dans des cartons depuis des années. Les gens ne se souviennent parfois même plus de ce qu'ils ont gardé », poursuit M. Lagogué.

Le site compte aujourd'hui une quarantaine de pages au total. Ce « livre ouvert sur le village » propose depuis quelques mois des témoignages sur la vie d'aujourd'hui, notamment au sein des associations. A la fin du mois, de nouvelles pages feront leur apparition : les visiteurs pourront découvrir Bernard Morin, ancien maréchal-ferrant de la commune, et un retour sur la restauration de l'église dans les années 90. « Je fais tout cela pour le plaisir, au fur et à mesure, sans me presser », conclut M. Lagogué.

En savoir plus : Les personnes qui détiendraient des documents sur Saint-Martin-des-Champs peuvent contacter la mairie du village, tél. 03.86.74.06.94.

Adresse du site : <http://www.chez.com/saintmartindeschamps>

Yonne Républicaine 5 Février 2002

L'école de musique a la cote

Saint-Martin-des-Champs. – L'école de musique et de danse de Puisaye-Forterre a donné un bien agréable concert vendredi, dans la salle de la mairie de Saint-Martin-des-Champs. Le même récital a été présenté samedi à Thury.

Thierry Bouchier, directeur de l'école de musique, a d'abord présenté le programme animé, en alternance, par des jeunes et par des professeurs. Aurélien Collignon au saxophone, puis Cyrielle Gaudin à la clarinette eurent la lourde tâche d'ouvrir la soirée, accompagnés au piano par Diana Baturic. Ils s'en tirèrent très bien et laissèrent la place à trois de leurs professeurs. Le violon de Susanne Meyer, la clarinette de Bernard Dugot et le trombone de Thierry Bouchier formant le « trio d'Ocrés » interprétèrent des airs traditionnels suédois. Clément Guitard et Martin Gauthier à la trompette, avec Julien Ribouleau et Aurélien Frottier au trombone, formaient le quatuor « Nautilus » ; apparemment détendus, ces jeunes jouèrent d'une façon remarquable quelques airs très enlevés.

Pour clore d'une façon superbe, quatre professeurs (violon, clarinette, piano et trombone) sous le nom de « Mousse de Champagne » interprétèrent des compositions d'Aristide Lian, père du célèbre Treignycois Camille Lian.

En savoir plus : Ecole de musique et de danse de Puisaye-Forterre, 5, rue des Montagnes à Toucy. Tél. 03.86.74.35.97.



L'Yonne vue du ciel

Carte de visite

- **Situation**

Altitude, 200 mètres. Superficie, 3 342 ha ; 3 hameaux (Blandy, Les Salzards, Les Goûts). Canton de Saint-Fargeau.

- **Population**

Les Saint-Martinois. Plus de 603 habitants en 1909, 270 en 2002.

- **Les Maires du siècle**

Hippolyte Bourgoïn (1900-1908) ; Achille Prot (1908-1919) ; Ernest Blaisot (1919-1925) ; Eugène Berthier (1925-1935, 1944-1945) ; Louis Dérrouin (1935-1944) ; Henri Jonard (1945-1946) ; Armand Desmergers (1946-1947) ; Marcel Delapierre (1947-1962) ; Rémond Manchon (1962-1970) ; Gaston Pipault (1970-1973, maire délégué de 1973 à 1976, 1976-1983) ; Roger Foutrier (1983-1999) ; Martial Hermier (depuis 1999).

- **Equipements**

Eglise (XVI^{ème} siècle) ; mairie ; foyer municipal ; salle communale (ancienne école des filles) ; lavoir ; aire de jeux.

- **Economie**

Un bar-tabac-épicerie ; une agence de publicité ; une entreprise de maçonnerie ; 2 commerçants ambulants ; une douzaine d'agriculteurs.

- **Bureau de poste**

Saint-Fargeau : rue du Moulin-de-l'Arche, 89170 Saint-Fargeau, tél. 03.86.74.28.00, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12 heures et de 14 à 17 heures ; samedi, de 8h30 à 11h30.



A Saint-Martin-des-Champs, une vie proche de la terre

Le travail de la terre, ça le connaît, Robert Dufour. Ce Saint-Martinois aujourd'hui âgé de 83 ans a gagné sa vie dans les fermes des environs. A 13 ans, il est vacher chez les Berthier, aux Guillons. "Dans des fermes comme les Morillons et la Cour-Buisson, on employait au moins quatre personnes à l'année", explique M. Dufour. Deux ans après sa première embauche, il passe charretier aux Guillins, chez les Evezard. "Le charretier s'occupait de soigner les chevaux. On se levait à 4 heures du matin, à 6 heures on avait déjeuné puis c'était le moment d'étriller et de brosser les bêtes, avant de partir aux champs". Les allées et venues entre les fermes et le bourg étaient relativement fréquentes.

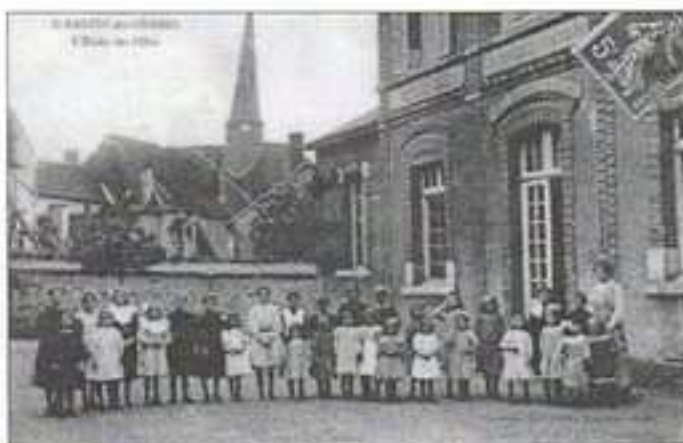


On utilisait principalement le vélo pour se déplacer. "On allait chez le maréchal-ferrant, pour faire ferrer les chevaux ou chercher une pointe de charue. A l'époque, il y en avait encore deux à Saint-Martin", se souvient-il. Saint-Martin-des-Champs compte encore, à cette époque, trois cafés et quatre épiceries. Il faut dire qu'au total, on compte encore plus de 500 habitants pendant l'entre-deux-guerres.

Septembre 1938 : Robert part effectuer ses deux ans de service militaire. Mais, un an plus tard, l'Allemagne met le feu aux poudres : c'est la seconde guerre mondiale. Fait prisonnier à Saint-Dié puis envoyé en Allemagne, Robert parvient à s'évader par la Suisse au terme de dix-sept mois de captivité. En décembre 1943, il est de retour à Saint-Martin-des-Champs. Il se marie avec Huguette en 1946.

C'est l'époque où certaines épouses travaillent à domicile pour gagner un peu d'argent. Huguette confectionne des épuisettes pour un commerçant de Saint-Fargeau, conditionne des bonbons pour une entreprise de Maisons-Alfort dont la patronne réside à Saint-Martin... Elle sera aussi assistante maternelle. De son côté, Robert alterne avec les forêts l'hiver et les champs l'été. Travaillant à la CUMA de Saint-Fargeau, il a été aux premières loges pour observer l'arrivée des tracteurs dans le monde agricole. En 1963, il devient cantonnier de la commune, jusqu'à sa retraite.

R.A. de V.



Yonne Républicaine 18 Février 2002

Trois villages vus du ciel

Lavau, Saint-Martin-des-Champs, Ronchères. – Lavau, Saint-Martin-des-Champs, Ronchères, ces trois communes sont passées dans le supplément l'Yonne vue du ciel jeudi dernier.

A l'occasion du pot traditionnel, où la direction de l'Yonne Républicaine vient à la rencontre des habitants et des élus, les trois maires ont reçu en cadeau la photographie de leur village prise par hélicoptère en septembre dernier, à près de 300 mètres de hauteur.

Les trois cérémonies se sont déroulées dans la convivialité, en présence des « mémoires », Pierre Pouvesle à Lavau, Bernard Georgi à Ronchères, et Robert Dufour à Saint-Martin-des-Champs.



Deux enseignants blessés dans une collision

Saint-Martin-des-Champs. – Hier, jeudi 21 février, vers 12h15, un accident de la circulation a fait deux blessés sur la commune de Saint-Martin-des-Champs (Puisaye). Deux véhicules, une 205 Peugeot et un Berlingo Citroën circulaient dans le sens Saint-Fargeau – Bléneau sur la départementale 90. La collision se serait produite au moment où la 205 Peugeot tournait sur la gauche en direction de Saint-Martin-des-Champs. La conductrice, Martine Bocq, a été légèrement blessée ; son époux, Christian, plus gravement. Les deux victimes résident à Saint-Martin-des-Champs et sont professeurs des écoles à Saint-Fargeau. Christian Bocq est le directeur de l'école élémentaire. Le conducteur et le passager du Berlingo, domiciliés à Chalette-sur-Loing (Loiret) n'ont pas été touchés.

Les pompiers de Saint-Fargeau et de Bléneau ainsi que le SMUR se sont rendus sur les lieux de l'accident pour porter secours aux blessés. Les gendarmes de Saint-Fargeau sont également intervenus. Les blessés ont été transportés au centre hospitalier d'Auxerre.

L'alambic « goutte » toujours

Saint-Martin-des-Champs. – Il est loin le temps où chaque village du canton possédait son distillateur.

Désormais, à Saint-Fargeau et dans les environs, la distillerie Romagny de Champignelles est la seule à perpétuer son savoir-faire de l'automne au printemps.

Jacky Romagny a installé son atelier public pour une journée à Saint-Martin-des-Champs, « La goutte, on en consomme bien moins. Avant, le travail était physiquement très dur, on en buvait pour tenir la journée, souvent dehors, maintenant c'est plus pareil. Et puis il y a la route ! Mais tout de même il y a toujours des clients, il faut en avoir à la maison. C'est traditionnel en campagne », explique-t-il tout en surveillant son alambic.

Pendant ce temps, la machine fait son œuvre. La vapeur d'eau fait bouillir les fruits fermentés et écrasés, puis filtrée, la vapeur file tout au long d'un serpentin plongé dans l'eau froide, pour donner enfin naissance à la boisson.

Chaque année, c'est le même constat, une diminution du nombre de bouilleurs de cru possédant un privilège. L'attribution de cet avantage, aboli sous la révolution et rétabli par Napoléon, a été supprimée en 1960, selon les textes, « le privilège s'éteint à la mort de chacun des bénéficiaires ou de leurs conjoints survivants ».

Les derniers possesseurs peuvent donc faire distiller 10 litres d'alcool pur (1 000° maximum) par an, sans acquitter la taxe correspondante, soit environ 0,14 euro par degré.

En Puisaye, les traditions sont tenaces et quelques habitués sont donc repartis avec le précieux breuvage, à consommer avec modération, bien entendu !



Nécrologie

Robert Dufour ancien employé municipal

Saint-Martin-des-Champs. – Ancien employé municipal, Robert Dufour est mort samedi, à l'âge de 84 ans.

Originaire de Saint-Martin-des-Champs, cet homme d'une grande discrétion, très dynamique, a gagné sa vie dans les fermes des environs comme vacher puis comme charretier.

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, il est fait prisonnier et envoyé en Allemagne, d'où il s'évadera au terme de dix-sept mois de captivité.

Marié à Huguette, en 1946, il travaille à la CUMA de Saint-Fargeau entre forêts l'hiver et champs l'été.

En 1963, il quitte le conseil municipal et devient le cantonnier de la commune, fonction qu'il exercera jusqu'en 1979. Durant sa retraite, il sera un bénévole très actif au sein du comité des fêtes saint-martinois.

Avec le décès de Robert Dufour, c'est une page de l'histoire de la commune qui se tourne, il avait apporté son témoignage dans le supplément l'Yonne vue du ciel consacré à Saint-Martin-des-Champs, au mois de février.

Les obsèques religieuses ont lieu, aujourd'hui jeudi, à 15h30 à l'église de Saint-Martin-des-Champs.



Séance de chasse pascalle

Saint-Martin-des-Champs. – Paniers ou sacs à la main, les petits Saint-Martinois sont partis à la chasse aux œufs traditionnelle du dimanche de Pâques. Pour certains, c'était la première année de recherche. Chaque année d'âge avait sa couleur à ramasser, le long des ruelles herbeuses. Puis on a troqué les œufs de poule contre des friandises en chocolat, plus faciles à avaler.



Saint-Martin-des-Champs : les comptes adoptés

Compte administratif 2001. – Le conseil municipal a adopté le compte administratif de l'exercice 2001 :

Section de fonctionnement : 1 128 420,98 francs de recettes et 1 418 242,50 francs de dépenses.

Section d'investissement : 771 785,19 francs de recettes et 780 798,73 francs de dépenses.

Quatre taxes. – Les taux des quatre taxes locales appliquées l'année dernière sont reconduits : taxe d'habitation à 12,07% ; foncier bâti à 16,90% ; foncier non bâti à 46,36% ; taxe professionnelle à 3,25%.

Budget communal 2002. – Il est voté à l'unanimité et s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 200 849 euros, pour la section d'investissement à 301 903 euros.

Les subventions sont reconduites avec une légère hausse.

Dans le budget investissement, on a prévu des travaux de voirie (pont de la Trée, pont de la Chicharde...), la réhabilitation de deux logements communaux, l'achat de bancs pour l'église et d'un réfrigérateur pour le foyer communal. En fonctionnement, un montant de 84 500 euros est prévu pour l'entretien de la voirie communale.

Eau-assainissement. – Le compte administratif et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité comme suit : 93 985,67 francs de recettes et 79 584,29 francs de dépenses en section fonctionnement ; 65 921 francs de recettes et 41 014,23 francs de dépenses en section d'investissement.

Le budget est voté à l'unanimité et s'équilibre en dépenses et en recettes à 25 793 euros pour la section de fonctionnement et à 58 809 euros en section d'investissement.

Concessions. – Les prix des concessions dans le cimetière n'ont pas été augmentés depuis 1973. Le conseil municipal décide donc d'appliquer les tarifs suivants : concession perpétuelles à 100 euros, concessions cinquantenaire à 50 euros, concession trentenaire à 30 euros et concession temporaire de quinze ans à 15 euros.

Yonne Républicaine - 17 Avril 2002

Rendez-vous au vieux Futiau

L'arbre des amoureux demeure une tradition pittoresque au village de Saint-Martin-des-Champs.

Cet après-midi là, à quelques lieues de Saint-Martin-des-Champs, le ciel est clément, même si des pans de brume légère ondulent sur les cimes des grands bois. C'est le printemps du bocage yovandais, la sève monte, les ruisseaux chantent, les oiseaux jasant ; sur l'herbe tendre, il y a comme un reflet d'éternité. Un grand silence reposant vous enveloppe, et fait oublier le fracas obsédant des lourds camions qui font trembler les vitres dans les bourgs. Céline, Aurélie, Martine, Bernard et Jacky s'enfoncent dans les sous-bois, dans le dédale des ramées d'une forêt accueillante. Accompagné par la flûte des merles, ils y errent à loisir, de salle verte en salle verte, au cri alarmé du geai, sous le bruissement des premières feuilles. La petite troupe va rendre visite au « vieux Futiau ».



« Futiau », c'est le grand ancêtre de Saint-Martin-des-Champs, c'est un monstre sacré. C'est en fait l'arbre des amoureux du village. Des générations et des générations de Saint-Martinois lui ont un jour chuchoté et gravé leur amour sur son écorce. C'est une tradition à Saint-Martin. Plusieurs fois centenaire, le « Futiau » est un arbre, immense, majestueux, un hêtre qui a peut-être plus de trois cents ans d'âge. L'arbre tire son nom du mot « futeau », autre dénomination du hêtre.

Un décor de mystère

Depuis plusieurs siècles donc, le géant de la forêt sert de rendez-vous aux amoureux. A côté de lui, Saint-Valentin apparaît comme un rigolo. Toutes les familles du village ont un jour gravé leurs initiales et un petit cœur sur le tronc. Des dizaines de marques et des dates en témoignent encore.

On ne compte pas les joies les joies enfantines « geuchées » sur les basses branches et les doux baiser, et plus si affinité, qui se sont abritées à l'ombre de sa ramure. Beau, sombre, impressionnant, ce vénérable aurait certainement mérité d'être dessiné par Victor Hugo. Sa magnificence a toujours attiré les enfants, sans aucun doute les poètes, peut-être les musiciens et sûrement les sorciers. Il paraît qu'autrefois, des gens allaient jusqu'à lui parler, poser leurs mains sur son tronc pour « recharger les accus ». Le tout Saint-Martin s'y retrouvait pour palabrer, parfois les soirs de pleine lune, et raconter quelques détails savoureux et des récits naïfs. Toutes les vieilles familles, dont les racines, comme celles du grand hêtre, plongent depuis deux ou trois siècles dans la terre argileuse de ce petit coin de Puisaye. Balayé par les vents et les âges, le vieux Futiau a un peu perdu de sa beauté.

Il y a gagné une intensité émotionnelle palpable, comme s'il cherchait à faire partager aux hommes la souffrance de ses moignons. Il y a vraiment tout dans cet arbre, l'âge, la taille, la légende, l'odeur, les blessures, la mort. Mais on en est encore pas là.

Les habitants de Saint-Martin-des-Champs peuvent encore dormir tranquille, le « grou Futiau » n'est pas encore foutu ! La preuve, la jeune Céline y a gravé un petit cœur avec des initiales.

Ses parents avaient fait de même il y a déjà quelques années, son grand-père aussi, et son arrière grand-père encore. La coutume du Futiau, qui semble venir du fond des âges, l'a sans doute, à l'image de nombreuses générations, comme envoûtée. Peut-être aussi parce qu'elle alimente ce besoin d'évasion qui pousse ses jeunes années à la recherche du merveilleux.

Jean-Claude Tsavdaris

Un vide-greniers sous les parapluies

Saint-Martin-des-Champs. – Les mauvaises conditions climatiques de la matinée n'ont pas découragé tous les exposants du vide-greniers de dimanche, à Saint-Martin-des-Champs.

Une quarantaine d'entre-eux ont tenu bon, malgré les averses à répétition. Ténacité récompensée par l'apparition du soleil dans l'après-midi, qui a attiré chineurs ou simples badauds.

Le stand le plus fréquenté, vers midi, était indéniablement celui du comité des fêtes où escargots, boudin, frites et surtout les célèbres Gomiches faisaient craquer les plus gourmands.

Les enfants ont, eux, profité des jeux et des promenades à poneys.



Un samedi à bicyclette

Saint-Martin-des-Champs. – « Vous faites une course ? », s'inquiète une dame rapportant ses commissions. « Mais non Juliette, on va partir en promenade. » Le comité des fêtes saint-martinois organisait, samedi dernier, sa septième randonnée cycliste. Deux parcours avaient été préparés, chacun de 17 kilomètres. Le matin, une vingtaine de promeneurs sont partis en plusieurs groupes vers les étangs du Grand et Petit-Bouza. Ceux qui le désiraient pouvaient ensuite pique-niquer dans l'ancien jardin de l'école des filles. Une dizaine de participants, profitant du temps chaud mais clément, y déjeunèrent ensemble.

Vers 14h30, le départ était donné pour un autre groupe et un autre circuit conduisant vers Blandy et aux environs de Septfonds. Les scolaires, qui n'avaient pu participer le matin, se sont donc joints à cette deuxième équipe.

Certains jeunes randonneurs ne craignent pas l'effort ou la fatigue, comme Yann, qui annonçait d'un air tout naturel : « Cela va me servir d'échauffement ; à 18 heures, j'ai un match de foot. »

Bien encadrée par les membres du comité des fêtes, cette journée s'est déroulée sans incident.



Un ballon pour une sortie

Saint-Martin-des-Champs. – Le comité des fêtes de Saint-Martin-des-Champs ne manque pas d'idées. Le but était de trouver des fonds supplémentaires pour organiser une sortie destinée aux enfants de la commune. Le pari a été tenu. Au cours de la dernière fête des Gomichons, un ballon de foot, signé par les joueurs de l'A.J.A. et Guy Roux avait mis en jeu lors de la tombola organisée par le comité des fêtes saint-martinois et 250 tickets de participation avaient été vendus.

Le jour du 14 juillet, c'est la petite menotte de Lola Charreyre, 22 mois, qui a tiré au sort le numéro 127. Mercredi, c'est chez « Eric et Florence », le sympathique petit bar de la commune, que le précieux ballon a été remis à la gagnante, Edith Parvaix, une habitante de Treigny.



Cyclisme / Prix de Saint-Martin-des-Champs

Le junior han, au sprint

David Han (UVCA Troyes) a bouclé les 100,8 kilomètres en 2 heures 39 minutes et 32 secondes, hier.

La plus vieille course de l'Yonne, organisée hier après-midi à Saint-Martin-des-Champs, en Puisaye, a été remportée par un junior en provenance de Troyes, David Han. Ce jeune homme de 17 ans, deuxième à Vermenton derrière le Briennais Cédric Pineau, gagne pour la quatrième fois cette année, bouclant la centaine de kilomètres de course en 2 heures 39 minutes et 32 secondes. Il est passé sur la ligne d'arrivée avec quelques centièmes à peine d'avance sur son concurrent, Nicolas Gravelle, du RC Saint-André. Quatre secondes plus tard, Hervé Fichot, de Bonny-sur-Loire, s'est adjugé la troisième place.



Avec une petite dizaine de coureurs, il avait pourtant tenté de prendre les devants dès les premiers tours de la course. Mais cette échappée n'en a jamais été vraiment une, les coureurs ne parvenant pas à créer de réels écarts avec le peloton.

Le premier Icaunais est le Sénonais Mickaël Sabourin. Il s'est classé quatrième, juste devant Patrice Hauet, un vétéran du même club.

Chez les départementaux, qui ne couraient qu'une soixantaine de kilomètres, c'est Michel Bergeret, de Bonny-sur-Loire, qui l'a emporté. Il devance deux Auxerrois : David Soly, du VCA, a précédé Mickaël Applencourt, de l'ASPTT.

Classements

Régionaux (100,8 km) : 1. D. Han (UVCA Troyes), en 2h39' 32" ; 2. N. Gravelle (RC Saint-André) ; 3. H. Fichot (US Bonny-sur-Loire) ; 4. M. Sabourin (VC Sénonais) ; 5. P. Hauet (VC Sénonais) ; 6. D. Feuillette (US Bonny-sur-Loire) ; 7. J. Jully (Guidon Chalettois) ; 7. J. Jully (Guidon Chalettois, à 4" ; 8. F. Hiram (AS Puisieux), à 12" ; 9. B. Promonet (US Mâcon) ; 10 C. Pineau (RC Saint-André).

Départementaux (56 km) : 1. M. Bergeret (US Bonny), en 1h40' 5" ; 2. D. Soly (VC Auxerrois) ; 3. M. Applencourt (ASPTT Auxerre) ; 4. T. Royer (Saint-Satin) ; 5. F. Fromont (US Bonny) ; 6. F. Pachin (ASPTT Auxerre) ; 7. B. Lamblin (UVCA Troyes) ; 8. B. Croissant (G. Chalettois).

Randonnée champêtre

Saint-Martin-des-Champs. – Entre champs et forêt, trente-cinq joyeux randonneurs ont profité, dimanche, à Saint-Martin-des-Champs, d'un bel après-midi ensoleillé pour s'adonner à leur passe-temps favori, la marche.

Le parcours était de 12 kilomètres et quelques courageux ont même poussé jusqu'à 16 kilomètres.

A l'arrivée, tous les marcheurs ont partagé un copieux goûter offert par le comité des fêtes.



Il faut protéger la source

Saint-Martin-des-Champs. – La protection du captage d'eau potable dans la source, sur la commune de Saint-Martin-des-Champs est reconnu comme prioritaire par le conseil municipale, réuni dernièrement.

Le chemin et le terrain qui surplombent la source n'appartiennent pas à la commune, seul un droit de passage existe sur le chemin privé. L'inondation régulière de la station de pompage par le ruissellement des eaux de pluie entraîne la distribution, sur la commune, d'une eau souvent trouble. Seuls des travaux de canalisation des eaux pourraient remédier à cette situation. Il faut donc que la commune deviennent rapidement propriétaire de ces deux hectares de terrain.

Les démarches de rachat à l'amiable entreprises par le maire, Martial Hermier, n'ayant suscitées aucune réponse de la part de l'actuel propriétaire, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le lancement d'une procédure d'expropriation d'utilité publique.

Le coût total de l'opération a été estimé, par les domaines, à 10 230 euros.

Des aménagements attendus

Un inventaire complet des chemins ruraux de la commune a été avalisé le 5 décembre dernier par les membres du conseil municipal, afin de ne pas se laisser déposséder par la prescription trentenaire. La commune a ainsi réaffirmé sa propriété sur ces chemins, avec la ferme intention d'en rouvrir certains.

Plusieurs projets d'aménagement ont fait l'objet d'une discussion ouverte entre le maire et les conseillers municipaux.

Une plantation de chênes, réalisée par les habitants, une zone pépinière pour des sapins et une aire de détente, sont envisagées sur le pré, sis au lieu dit « Les Cornettes ».

Martial Hermier a informé le conseil municipal d'une opportunité d'achat d'un terrain sur la commune qui devrait déboucher sur la création d'une zone artisanale. « Nous devons donner un coup de pouce à l'emploi, la volonté communale existe, il reste à mettre sur pied ce projet, soit par nous-mêmes, ou par le biais de la communauté de communes. »

Une réflexion sur la réhabilitation d'une salle des fêtes, d'espaces verts et d'un plan d'eau est aussi en cours.

Le maire et les conseillers déplorent que l'étude de faisabilité du futur lotissement communal, déposée entre les mains de la DDE n'ai toujours pas eu de suite.

L'étang Lélou largement empoissonné

Saint-Martin-des-Champs. – Sur les 45 adhérents de l'APPMA La Martinoise, onze seulement ont assisté, samedi, à l'assemblée générale de leur société de pêche. Ils avaient pourtant tous été convoqués individuellement par les dirigeants Jean Brisset, le président, et Jean Guerville, le trésorier. « Nous n'avons eu que deux excuses ! », notait ce dernier. L'assemblée générale est pourtant un moment important dans la vie d'une association : elle permet de faire le point sur les actions conduites durant l'exercice, et définir les objectifs.

Avec 45 permis de pêche vendus, la Martinoise s'en sort un peu mieux que l'an passé. Les adhérents viennent de toute la Puisaye, mais aussi de la Nièvre pour pêcher à l'étang Lélou. Au cours de l'année, 330 kilos de gardons et 40 kilos de brochets sont venus grossir la population de l'étang. La société de pêche prévoit d'y ajouter 400 kilos de carpes à la mi-janvier. Des poissons proviennent de la pêche de l'étang de Chassin, à Treigny, d'autres ont été achetés chez des pisciculteurs.

L'assemblée générale a procédé à l'élection d'un nouveau bureau : le président et le trésorier ont été reconduits à l'unanimité dans leur fonction respective, René Pajot a été élu secrétaire et Bruno Lefèvre, vice-président.



De la magie et des clowns

Saint-Martin-des-Champs. – Le comité des fêtes de Saint-Martin-des-Champs a récemment invité enfants, jeunes, parents et amis pour fêter Noël. L'animation était assurée par Franck et sa compagne : on le savait musicien, mais on connaissait sans doute moins ses talents de magicien et de clown. Il les exerça successivement avec brio, fabriquant prestement des personnages et animaux en baudruche à mesure que le Père Noël distribuait ses cadeaux. Il faisait un temps à ne pas mettre un chat dehors, mais on était bien, dans la salle des fêtes. D'autant que tout finit par un copieux goûter.

